

● (1220)

La politique adoptée en 1969 et que le gouvernement cherche maintenant à modifier n'est pas le fruit d'un pur hasard. Elle répondait aux préoccupations des Canadiens devant le prix élevé des médicaments. Elle résulte également de pas moins de quatre études menées au cours des années 60 et dont la dernière en date est celle d'un comité de la Chambre des communes composé de députés de tous les partis. Ce comité concluait que les Canadiens payaient leurs médicaments si cher parce que les multinationales qui détenaient le monopole pouvaient fixer des prix élevés et les garder élevés.

En se fondant sur les recommandations des quatre études, le gouvernement décidait alors de ne plus accorder la protection des brevets aux médicaments pour ouvrir le domaine aux fabricants canadiens de génériques et leur permettre de copier les médicaments très chers à moindre coût pour les consommateurs.

Depuis 1969, les pressions exercées par l'industrie pharmaceutique expliquent que quatre nouvelles études sur la politique canadienne aient été menées. Toutes concluaient au bien-fondé de la politique. Les consommateurs canadiens en bénéficiaient incontestablement. La dernière étude, dirigée par le professeur Harry Eastman, représente l'examen le plus complet de la politique canadienne axée sur la Loi sur les brevets et également l'enquête la plus poussée sur l'industrie pharmaceutique, non seulement au Canada, mais dans le monde. En 1985, M. Eastman présentait à la Chambre un rapport assorti d'un certain nombre de conclusions. Les derniers chiffres disponibles avaient démontré qu'en 1983 seulement, la politique avait permis aux Canadiens d'économiser 221 millions de dollars. M. Eastman faisait quelques recommandations mineures propres à garder les multinationales dans de bonnes dispositions. Mais essentiellement, il affirmait que la politique canadienne convenait et ne devait pas être modifiée.

Mais comment a réagi le gouvernement actuel, monsieur le Président? Comme les sociétés pharmaceutiques n'arrivaient pas depuis 1969 à convaincre les gouvernements de modifier la politique canadienne, elles ont fait appel à Ronnie Reagan aux États-Unis. Ronnie Reagan les a écoutées, puis est venu au Canada dire à notre premier ministre (M. Mulroney): «Nous voulons que cette politique soit modifiée». C'est exactement ce que le gouvernement a fait. Il l'a fait non pas dans l'intérêt du Canada ou des consommateurs canadiens, mais bien dans celui de Ronnie Reagan et des sociétés pharmaceutiques établies aux États-Unis.

Maintenant que la politique a été modifiée, monsieur le Président, on estime que les consommateurs canadiens vont devoir, au cours des dix prochaines années seulement, verser 4,3 milliards de dollars de plus pour leurs médicaments. Tout cela, parce que Ronnie Reagan a demandé au gouvernement de modifier la politique canadienne.

Peu importe ce que le gouvernement est en train de faire avec la loi actuelle, il modifie une politique parce que les Américains l'exigent et je trouve cela terriblement offensant. Je trouve cela insultant en tant que Canadien et la plupart des Canadiens d'un bout à l'autre du pays trouvent cela insultant aussi, je crois. Si le gouvernement ne change pas d'attitude et

### Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation

d'optique dans ses négociations sur le libre-échange avec les Américains, ce que le premier ministre lui-même a dit au sujet du libre-échange lorsqu'il s'est porté candidat à la direction du parti conservateur va se vérifier, à savoir: «Lorsqu'une souris s'aventure à coucher avec un éléphant, elle risque d'être écrasée s'il arrive que l'éléphant se retourne». C'est exactement ce que ces négociations vont donner si l'équipe d'en face n'y prend pas garde.

[Français]

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, moi aussi j'aimerais prendre part à ce débat sur le projet de loi C-37, Loi concernant l'imposition d'un droit à l'exportation sur certains produits de bois d'oeuvre.

Tout d'abord, permettez-moi de traiter de la motion qui vise à terminer le débat sans que tous les parlementaires puissent s'exprimer sur ce sujet très important, un sujet qui met en danger l'existence même du Canada. On est seulement 70 députés de l'opposition et il y a 210 députés du côté du gouvernement. Donc, je ne vois pas la nécessité d'une telle motion pour clôturer le débat, au lieu de laisser ce débat se continuer normalement.

Malheureusement, monsieur le Président, la réalité est tout autre. Ce gouvernement conservateur a comme stratégie de diminuer le débat soit à la Chambre, soit en comité, et ce matin, nous en avons eu un exemple clair et net. Au comité sur les opérations gouvernementales, quand au début on a proposé une motion pour faire revenir devant le comité Postes Canada, le président l'a jugé irrecevable, parce qu'on avait un témoin à entendre et, après une entente à l'effet qu'on faisait passer le témoin avant le débat sur la motion, et qu'après on aurait débattu, après le témoignage, rendu au débat, il n'y avait plus de député conservateur au Comité, et donc, on a dû ajourner à défaut de quorum.

Donc, c'est toute une stratégie, monsieur le Président, pour ne pas permettre aux Canadiens de voir de quelle façon ce gouvernement est en train de vendre le Canada.

Tout d'abord, monsieur le Président, il faudrait se souvenir que les deux grands objectifs de la Confédération canadienne étaient de sauvegarder la souveraineté et de livrer le courrier. Ces deux objectifs, actuellement, sont complètement en train d'être détruits par ce gouvernement. Tout d'abord, nous voyons, d'après cette entente, ce projet de loi, que la souveraineté canadienne est complètement mise de côté, et d'autre part, depuis le 5 novembre, depuis que nous connaissons le plan postal du gouvernement, la livraison du courrier au Canada est complètement dévastée, soit en milieu rural et en milieu urbain.

Mais, bien sûr, j'aimerais dans ce débat me retenir sur le projet de loi C-37 et nous aurons d'autres occasions pour continuer le débat qui a lieu actuellement à travers le Canada, avec les Canadiens, à une autre occasion qui, je l'espère, aura lieu à la Chambre.

Revenons sur la question de la souveraineté, monsieur le Président. J'aimerais rester là-dessus, parce que je représente quand même une circonscription urbaine, et donc, je n'ai pas de citoyens qui sont très intéressés aux problèmes techniques qui causent une telle entente.